

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche 3 décembre.

Nous croyons devoir faire une petite observation en publiant l'extrait suivant du premier discours que le P. Lacordaire a prononcé, au commencement de l'Avant, à Notre-Dame de Paris. Suivant nous, il suit encore, et peut-être plus que jamais, l'effervescence d'une imagination qui nous a toujours paru plus éblouissante, nous dirions même plus excentrique et par conséquent étrange, que solide et précise. Cette excentricité peut-être excusable, utile, louable même dans les circonstances où il se trouve, mais ici nous reproduisons cette pièce plutôt comme un objet de curiosité et d'originalité, que comme pouvant être de quelque utilité.

Le R. P. Lacordaire a consacré sa première conférence à montrer l'importance des doctrines en général. Dans la première partie, il a traité de l'élevation de l'homme par les doctrines; dans la seconde, de la direction de l'homme par les doctrines. Après un court exorde, il s'est exprimé ainsi:

Certes, messieurs, après la bataille d'Arbelles, il n'y avait rien au monde de plus grand qu'Alexandre, ni de plus misérable que Darius. Alexandre avait passé l'Helléspont à la tête de 30,000 Macédoniens, dans le dessein de renverser le plus vaste empire qui fut alors; il avait réussi. Le Granique franchi, il avait défait les Perses à Issus, pris Tyr, poussé jusqu'en Egypte, et, revenu sur ses pas, il venait détruire dans Arbelles les dernières espérances de son adversaire. Quant à Darius, il n'avait plus d'armée; sa famille était prisonnière; ses capitales étaient envahies; et enfin, percé de coups de la main d'un traître, il était gisant sur un grand chemin. Dieu ne pouvait pas, ce semble, nous donner un exemple plus frappant de la puissance d'un côté, et de l'abaissement de l'autre. Et cependant, Messieurs, à ce moment même où tout était perdu, il y avait une ressource, et Darius pouvait mourir victorieux d'Alexandre; de l'abîme où il était descendu, il pouvait se lever, commander à l'histoire et conquérir la postérité. Il le pouvait, et c'est ce qu'il a fait. Au moment où l'avant-garde macédonienne s'avancait, un soldat se détacha et trouva Darius tout sanglant sur un chariot. Le roi lui dit: Donnez-moi à boire. Quand il eut bu, il rendit le vase au Macédonien, et lui adressa ces immortelles paroles: « Mon plus grand malheur est de ne pouvoir reconnaître un bienfait; mais Alexandre vous récompensera, et les dieux récompenseront Alexandre pour avoir épargné ma mère et ma femme. Je lui donne ma main par vous. »

Ainsi, Messieurs, le plus grand malheur de Darius, ce n'était pas d'avoir perdu son empire, c'était de ne pouvoir reconnaître le bienfait d'un verre d'eau; il ne maudissait pas son vainqueur, il croyait à sa magnanimité, et au moment suprême où il perdait tout par lui, il lui donnait la main en signe d'amitié. Jamais empire ne fut perdu avec une simplicité plus héroïque; car, voyez le voyez, il n'y a pas de faste dans ces paroles; tout sort du cœur pour aller au cœur d'Alexandre, l'un de ceux qui ont été les plus prodigieuses en paroles que la postérité a retenues. Pour moi, Messieurs, malgré le Granique, malgré Issus, malgré Arbelles, Darius est mort victorieux d'Alexandre, tant il y a quelque part dans les entrailles de l'homme une puissance qui remue et qui soumet l'avenir. Or, soumettre l'avenir, commander en mourant à ce qui n'est pas encore, c'est là, sans doute, la véritable puissance. Ce qui n'est puissant qu'à l'heure où l'on vit, ce qui est mesuré par l'heure qui nous a été donnée, ce n'est rien; un peu de terre, comme a dit Pascal, en finit pour jamais. Mais vivre au delà de soi, mais commander en n'étant plus, comme vous l'avez vu dans ce roi malheureux, voilà la puissance, voilà l'empire. Et qui la commande, cette puissance? qui le donne, cet empire? où en est le ressort? Je vous demande la permission de ne pas encore vous le dire.

Vous connaissez tous Jules César: c'est un de nos vieux amis de collège, et, pour ma part, je reviens toujours avec plaisir à ces vieux amis-là. Jules César... mais vous vous étonnerez peut-être que je vous parle de lui; vous me direz: Prédicateur, au fait! J'y suis, Messieurs; car tous les hommes illustres, toutes les vies mémorables, ce sont des monuments que Dieu a semés comme des jalons le long de l'humanité, pour lui apprendre des choses qui se lient à notre destinée. Dieu a écrit sur le bouclier de Jules César, comme il a écrit sur le front des étoiles, sur le sable des mers et dans le cœur de l'homme; et son doigt est partout; c'est à nous de lire ce qu'il a tracé. Parlons donc de Jules César.

Il venait de gagner la bataille de Pharsale; son compétiteur, Pompée, n'était plus; la république romaine rendait le dernier soupir; il s'agissait seulement de savoir si elle ne pousserait pas, à cette heure suprême, un gémissement digne d'elle; si dans cette poussière, qui était désormais condamnée, il n'y aurait pas encore assez de force pour prononcer quelque chose qui irait aux oreilles de la postérité, et qui condamnerait le vainqueur. Caton s'en chargea; il s'ouvrit les veines dans Utique pour protester contre la victoire que les dieux avaient donnée à Jules César. Ce n'est pas, Messieurs, que je veuille faire l'éloge de ce que je dois appeler un crime. Il faut sans doute que l'homme vaincu supporte son sort, il faut qu'il accepte la défaite, qu'il s'élève au-dessus de sa fortune par une soumission magnanime et non par le meurtre de lui-même. Mais c'est là une doctrine que Caton ne connaissait pas aussi bien que nous, et sa mort volontaire frappa tellement ses concitoyens, réjouit tellement tous les vieux débris des cœurs romains que, jusque sous l'empire des Césars, ils ne pouvaient dans leurs écrits s'empêcher de le proclamer, et de le présenter comme un exemple mémorable de puissance sur soi-même à l'encontre de la fortune. Vous savez ce que le poète en a dit, lorsque représentant l'assemblée des héros élevés plus haut que la terre par leurs vertus, il ajoute que Caton les préside et leur donne des lois: *Hic dantem jura Catonem*. Auguste lut ou entendit lire cet hémistiche. Vous savez ce que disait un autre poète de cette époque, peignant tout le genre humain sous le pouvoir de César: *Præter atrocem animum Catonis; excepté l'âme invincible de Caton*; et un autre encore raminait ce vers célèbre: *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni; la cause du vainqueur plut aux dieux, mais la cause du vaincu plut à Caton*.

Suivez-moi maintenant dans Athènes. Là, dans cette prison, voici Socrate; il est condamné à mort pour avoir enseigné une doctrine plus pure que celle qui était alors enseignée dans le monde; il peut éviter la mort; on lui donne des moyens de fuir; il ne veut pas l'accepter, afin d'obéir aux lois de son pays, tout en laissant dans sa mort même une protestation contre l'injustice de ses juges. Il meurt vaincu aux yeux de son siècle, mais victorieux aux yeux de la postérité, et donnant encore ce troisième et plus mémorable exemple de la puissance de l'homme, parce que cette victoire, ce n'est pas par un crime qu'il l'obtient, mais c'est en respectant les lois divines, aussi bien que les lois humaines.

Cependant faisons un pas encore. Dans Patras un vieillard est condamné par un proconsul pour avoir refusé d'immoler aux dieux. Il est conduit au milieu de tout le peuple pour être attaché à une croix, et, retenant la multitude qui l'entoure et qui est prête, s'il dit un mot, à le délivrer, lorsqu'il est en face de l'instrument de son supplice, il s'arrête, il étend les mains, il prononce ces divines paroles: « O! croix si ardemment aimée! o! croix si longtemps désirée! o! croix enfin trouvée! reçois-moi du milieu des hommes et rends-moi à mon maître, qui m'a racheté par toi! » Ici, Messieurs, nous ne trouvons pas seulement la victoire de l'homme par une mort volontairement acceptée, mais nous trouvons l'amour de la mort, l'amour du supplice.

Et pour suivre les degrés de cette échelle que j'ai exposée rapidement devant vous, Darius n'avait pas choisi son sort, il avait combattu, il avait usé toutes les ressources de son Etat, tout le dévouement des siens; il avait succombé malgré lui; seulement, à la dernière heure, en ouvrant son âme, il avait trouvé en elle de quoi triompher au moment où il était perdu; il avait cherché dans l'ordre moral une victoire qui lui était refusée dans l'ordre de la force physique. Pour Caton, il avait choisi son sort; il pouvait vivre, il pouvait aller trouver son vainqueur, et sans tomber à ses genoux, obtenir de lui cette main que César était digne de lui donner. Il meurt donc parce qu'il le veut, pour ne pas voir son maître; il déclare à tout l'univers que cette mort est préférable à l'ignominie d'être sujet après avoir été sénateur de Rome. Socrate, c'est autre chose encore; il va bien autrement loin, et aussi son nom a surpassé ceux-là. Le nom de Darius n'est qu'un nom honorable; celui de Caton est magnifique, mais celui de Socrate est le nom le plus pur, le plus éloquent qui retentisse aux oreilles de l'humanité, et qu'elle ait pu produire par ses propres forces. Car Socrate mourant volontairement, acceptant ce qu'il pouvait éviter au moyen d'une fuite, ce que Dieu ne lui demandait pas, ce que les lois de la morale ne lui demandaient pas non plus, acceptant son sort, déclarant à la jeunesse athénienne qui avait reçu ses leçons, qu'il fallait mourir pour la vérité, être martyr d'elle,

Socrate ne commettait pas un crime, au contraire, il recevait la mort des mains de la loi, il la recevait au profit de la vérité, il scellait dignement le testament de sa vie par le testament de sa mort. Pour saint André, que je n'avais pas nommé, ce vieillard mort à Patras, il faisait bien plus que Darius, que Caton, que Socrate lui-même; Socrate eût vécu, il eût été bien aise de continuer à vivre au milieu de ses disciples. On ne voit pas qu'il ait aimé le supplice, l'ignominie. Mais dans l'âme de saint André, nous trouvons un sentiment nouveau, l'amour de la mort, l'amour du supplice, un mépris profond pour cette vie présente, qui fait que sa victoire est bien supérieure à celle de tous ces héros qui avaient précédé. Aussi son nom n'est pas seulement un nom honorable, un nom magnifique, un nom vénérable, mais c'est un nom sacré, et, à quelques jours derrière moi, la chrétienté tout entière, réunie aux pieds des autels, prononçait son nom et l'honorait avec foi et avec amour.

Eh bien! Messieurs, ces hommes si différents d'époque et de génie, n'ayant ni les mêmes lois, ni la même doctrine religieuse, ni les mêmes traditions, qu'est-ce donc qui leur a donné à tous cette force, cette élévation au-dessus de la vie, cette puissance sur l'avenir? Qu'y a-t-il entre eux qui leur ait été commun? qu'y a-t-il qui ait pu les rendre chers à leurs contemporains, et précieux devant la postérité? Ce qu'il y a, ce qui les a fait vivre, et les fait vivre encore aujourd'hui, ce qui me donne le droit de vous en parler au milieu de cette basilique, c'est que tous, ils avaient une doctrine élevée; ce n'était pas du sang seulement qui coulait dans leurs veines, c'était de la foi, c'était une vie spirituelle, une vie qui leur permettait d'ouvrir leurs veines, de prendre une goutte de leur sang dans leurs mains, et de la jeter au monde comme un signe qu'ils étaient maîtres de lui, et que cet univers de boue ne pouvait rien contre la vie suprême qui coulait plus avant en eux dans des canaux secrets et imperceptibles, que la science de l'homme ne déséquerra jamais sous son scalpel. Ce qui les a rendus puissants, c'est la Doctrine. Saint André était chrétien; Socrate, platonicien; Caton, stoïcien; Darius... vous attendez peut-être ce qu'était Darius? J'ignore dans quelle doctrine il avait été nourri; mais, à coup sûr, il croyait à quelque chose de plus grand qu'un empire, de plus précieux que la prospérité, de plus rare que la victoire; il croyait à quelque chose d'invisible, d'impalpable, d'indémontrable, et pourtant de certain, il croyait à l'honneur. Et moi, Messieurs, moi aussi, il y a une doctrine dans mes veines; moi aussi, par delà votre pouvoir et le pouvoir de tous les hommes ensemble, par delà votre science, par delà votre anatomie, par delà la pointe de votre épée et de votre scalpel, il y a des canaux dans lesquels il court quelque chose, où vit une doctrine sacrée: oui! je n'ai qu'un jour à vivre, et pourtant une pensée éternelle bat dans mon sein comme l'Océan bat le sable de ses rivages. Oui! je crois à l'honneur comme Darius, à la patrie comme Caton; à la vérité comme Socrate, au Seigneur Jésus-Christ, le libérateur du monde, comme saint André. J'y crois, et pour résumer tout ce que je viens de dire dans un seul mot, je suis catholique, apostolique, romain. C'est mon nom, c'est ma vie, c'est ma puissance, c'est mon trône, car je suis roi. Quand ce proconsul de Sicile faisait mettre en croix Gaïus, le malheureux s'écriait du haut de l'instrument de son supplice: *Civis romanus sum e.o, je suis citoyen romain*; et moi je vous dis: Faites de moi ce que vous voudrez, frappez-moi par la parole ou par le glaive, du haut de ce trône que la doctrine a fait dans mon âme, *je suis roi, rex sum ego*. Je vous le crie, non pas comme Gaïus, en face des rivages libres de l'Italie, mais en face des horizons de l'éternité, qui m'attendent, qui m'appellent, qui me disent que vous ne pouvez rien contre moi, parce que vous ne pouvez tuer que le corps, et qu'ils sont la patrie de l'âme.

Dans la seconde partie, l'orateur a défini la doctrine, la science de la vie. Après un tableau de la vie prise en général, qui n'est qu'un immense mouvement, il a remarqué que la vie de l'homme était une série de mouvements libres, que l'homme n'agissait qu'en vertu de sa volonté, celle-ci ne se déterminait à lui commander l'action, que par le conseil de l'intelligence. Or, l'intelligence, quand elle sollicite une action, c'est-à-dire un mouvement de l'homme, a nécessairement en vue ce qui constitue l'essence de tout mouvement, savoir, le point de départ, le terme d'arrivée, et le chemin ou le moyen entre les deux. Selon que l'esprit conçoit d'une manière ou d'une autre le principe, le but et les voies de l'homme, il dirige la volonté vers un terme ou vers un autre, par le chemin de droite ou par le chemin gauche: toute la vie humaine dépend donc de la doctrine; la doctrine est le principe de nos actions, dont la suite et l'ensemble constituent notre vie. Aussi n'y a-t-il pas d'homme qui n'ait une doctrine, s'il n'est à l'état d'enfance ou de folie. Mais il y a des doctrines basses et des doctrines élevées, des doctrines certaines et des doctrines incertaines, des doctrines vraies et des doctrines fausses. Le monde est une lutte entre mille doctrines publiques et privées qui s'en disputent le gouvernement. Quelle est la véritable?

L'orateur s'est demandé si, dans cette recherche d'une chose aussi capitale que le principe même de nos actes et par conséquent de notre vie, l'homme ne devait s'isoler ou s'unir à ses semblables, les consulter, les entendre. Il a parlé du commerce de la parole, établi par Dieu pour éclairer l'humanité. S'adressant à l'auditoire, comme à la réunion de toutes les écoles, de toutes les idées, de toutes les doctrines, il leur a déclaré qu'il étudiait leurs écrits, qu'il y cherchait, même au milieu des ténèbres, quelques étincelles qui pouvaient s'y trouver; il leur a demandé la réciprocité: "Donnez-moi, a-t-il dit, l'hospitalité de la conviction, et souffrez que je vous la rende à mon tour."

Après ces considérations sur les doctrines en général, le P. Lacordaire a fait remarquer qu'avant toute discussion la doctrine catholique était une doctrine élevée et nationale; élevée, de l'aveu même de tous les organes de ce siècle; nationale, parce qu'elle avait été constamment celle de la France depuis Clovis, et que de même qu'un homme vit par une nation, il y a aussi par une doctrine; qu'ainsi c'était l'âme même de leurs pères qui leur parlerait, cette âme survivant dans les pensées qui avaient été la source des actes dont se compose notre histoire nationale. Enfin le P. Lacordaire a terminé en rappelant à ses auditeurs, quel que fût leur âge et l'état de leur esprit, que la doctrine catholique avait été leur nourrice, et qu'ils lui devaient au moins ce respect dont faisaient preuve ces anciens rois qui, tous les matins, baisaient au front celles qui les avaient nourris de leur lait.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

J'aime à applaudir à l'approbation que vous donnez dans votre numéro du 2 décembre, au système d'enseignement suivi par les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne. Il serait à désirer que nos Instituteurs dans les campagnes, pussent tous passer quelque temps dans leurs écoles pour y saisir la méthode d'enseignement et de direction des classes, qui entre pour beaucoup dans les progrès que font les enfants de certaines écoles. Ceux qui ont eu l'occasion de diriger des écoles conviennent que l'on double les progrès des élèves, lorsque les maîtres suivent de bonnes méthodes d'enseignement et de direction dans leurs écoles; mais il n'est pas bien facile au grand nombre des Instituteurs d'aller se former à Montréal, sous la direction de ces maîtres habiles à bien conduire la jeunesse; et en supposant que les Instituteurs eussent cet avantage, que deviendraient les Institutrices, qui doivent être en bien plus grand nombre et qui généralement sont moins bien préparées à tenir des écoles où l'éducation doit convenir aux deux sexes. Elles s'efforceraient, dira-t-on, de se rendre capables par elles-mêmes et par la pratique qu'elles auront dans leurs écoles. Mais cela est un moyen bien long, très difficile, et au-delà de la capacité du très grand nombre. Il faut passer par les leçons verbales des maîtres; il faut acquiescer, sous eux, de la pratique; il faut se familiariser avec ce genre d'occupation auquel on doit se livrer; ceci est incontestable. Ce n'est donc pas le moyen le plus sûr de se procurer prochainement des Institutrices qualifiées pour tenir de ces écoles, selon l'exigence du temps, et selon les besoins des populations. J'ai déjà dit précédemment qu'il fallait qu'il y eût différents ordres d'écoles, et c'est indispensable: tout le monde n'a pas besoin du même degré d'instruction, toutes les localités ne peuvent également se cotiser pour soutenir des maîtres capables de conduire des écoles supérieures, et la raison dit qu'il faut plus rémunérer un instituteur bien instruit, qu'un autre qui peut à peine tenir une école inférieure. Il faut néanmoins que les Instituteurs puissent vivre de leurs honoraires, et que ceux qui ont fait des sacrifices considérables, pour se procurer une bonne éducation, puissent être indemnisés de leurs dépenses, et se trouver dans une grande aisance pour établir convenablement leurs enfants; car dans l'état actuel, grand nombre d'Instituteurs et d'Institutrices sont ou pères ou mères de familles, et il faut qu'ils aient des revenus suffisants pour élever leurs enfants. C'est bien ici l'occasion de faire des souhaits pour voir arriver bientôt le temps où le grand nombre des écoles seront dirigées par des religieux et des religieuses. Le public y gagnera beaucoup dans ce temps-là, car la dépense, pour le soutien des écoles, sera bien moindre, l'éducation sera mieux soignée en général et la jeunesse bien mieux formée. Il faut espérer que ce temps si désirable n'est pas bien éloigné de nos jours. Les écoles à établir en vertu de la loi pour encourager l'éducation élémentaire, devraient être au moins de trois ordres différents; dans l'ordre inférieur, on y enseignerait la lecture, l'écriture et l'arithmétique, sans oublier le catholicisme, car, comme vous l'avez judicieusement observé, M. l'Éditeur, l'éducation doit avoir la religion pour base. Dans le second ordre, on enseignerait outre les matières de l'ordre inférieur, la grammaire dans la langue de la majorité des élèves formant cet ordre d'école, ainsi que les premières notions de géographie et d'histoire. Dans les écoles supérieures, ou du premier ordre, on ajouterait, aux matières des deux autres ordres que l'on perfectionnerait, la tenue des livres, le dessin linéaire, l'enseignement de la géométrie pratique, pour les garçons; et la broderie pour les filles, &c &c &c. C'est à peu près la sphère de l'éducation élémentaire, éducation qui peut devenir générale dans notre province, si cette éducation plus ou moins perfectionnée ne se répand pas dans les rangs de nos paroisses, ou des townships, elle ne répondra pas au besoin des populations, et à l'exigence des temps. Ainsi on devrait établir des écoles supérieures, dans tous les villages où il y a plus d'enfants et plus de moyens pour soutenir des écoles. Dans les rangs populaires et un peu aisés, on devrait y former des écoles moyennes ou du second ordre et dans les places pauvres, et peu peuplées, on y formerait des écoles de l'ordre inférieur; par cette disposition toute naturelle, chaque localité trouverait ce qui lui convient. Mais encore une fois, pour diriger toutes ces écoles, il faut de bons maîtres, et de bonnes maîtresses, sur lesquels on puisse compter! hé, où sont-ils? Celui qui examine la manière dont la plupart des écoles de campagne, sont conduites, ne peut que former des souhaits, pour avoir quelque chose de meilleur. Il est donc du grand intérêt public, maintenant que les écoles vont devenir permanentes, d'exiger de bonnes qualifications de la part des maîtres et des maîtresses d'écoles, et pour cela, il faut leur donner l'occasion de se qualifier, sous le rapport de la capa-

cité, en établissant temporairement des écoles normales, dans les principales places de la province. Car je sens bien que ces écoles normales ne peuvent être maintenues pendant longtemps; elles ne sont que pour fournir présentement des maîtres et des maîtresses, en assez grand nombre et assez capables pour ouvrir des écoles dans toutes les localités: à ces écoles, et surtout aux supérieures, se formeront par la suite d'autres instituteurs et des institutrices. Je considère donc que le plan actuel doit produire un heureux résultat; cependant, l'Ami de la jeunesse ne vient pas au mode qu'il propose: tout ce qu'il souhaite, c'est que la jeunesse de son pays puisse recevoir une éducation convenable à sa position, une éducation qu'il soit facile de procurer aux enfans, une éducation, en un mot, qui puisse être donnée en peu d'années et qui soit en même temps peu dispendieuse; c'est tout le désir d'un

AMI DE LA JEUNESSE.

BULLETIN.

Nouvelles d'Europe: France; Irlande; Espagne; Grèce; Orient; Texas.
— Résignation d'un membre de la cité de Montréal. — Opinion du gouverneur sur le gouvernement responsable.

La question de la liberté d'enseignement occupe toujours fortement les esprits en France. L'évêque soutient sa lutte contre le monopole de l'éducation, avec talent, fermeté, courage et dignité. Il ne se laisse pas intimider. Ayant la vérité pour lui, il attaque quelquefois le système universitaire avec énergie. Si on en juge par leurs clameurs et leurs menaces, M. Villemain et sa queue commencent à craindre pour leur influence. Les vieilles tactiques philosophiques: la taquinerie, le mensonge, la calomnie, l'ironie, le préjugé, sont ressuscitées et mis en œuvre avec une fureur, un acharnement et une unanimité qui dénotent plus que de la faiblesse et de l'humeur chez les monopoleurs universitaires.

Le gouvernement, d'un autre côté, paraît prendre l'alarme sur les visites rendues au duc de Bordeaux par les royalistes français. Il se venge sur les préfets du département, en les destituant de leur place. Y a-t-il donc fait aussi chez lui? cette conduite semblerait le faire croire. Mais nous pensons que ce n'est rien autre chose que le résultat de la conduite ombrageuse de tout usurpateur.

Les *Repealers*, avec O'Connell à leur tête, tiennent en quelque sorte l'Angleterre en échec. La cause du rappel fait tous les jours du progrès et gagne du terrain. Un des plus chauds adversaires du libérateur de l'Irlande, le *Times* de Londres, un des organes du parti tory, vient de se déclarer subitement pour O'Connell. Mais le procès de ce dernier est toujours au même point. Les procédures devaient commencer au 15 de janvier. Nous aurons probablement quelque chose de nouveau sur cette matière par les premiers arrivages.

L'Espagne ne paraît pas encore entièrement à la fin de l'anarchie et des tourmens révolutionnaires. Il y a pourtant peu de foi à ajouter aux diverses nouvelles. Elles sont tellement contradictoires pour la plupart, qu'on voit clairement qu'elles ont été rédigées dans un esprit de parti. Seulement il est évident qu'on ne peut encore regarder l'Espagne comme entièrement pacifiée et dans un état de sécurité. Tout au contraire, certains journaux la présentent comme sur le point de retomber dans l'anarchie; et si les choses en sont dans l'état qu'on les dit, nous ne pouvons être longtemps dans cette incertitude, surtout si elles sont aussi désespérantes qu'on veut le faire croire. Pour nous, nous ne sommes pas encore fort porté à y ajouter foi.

La révolution de la Grèce paraît avoir peu tranquilisé les esprits. Comme c'est l'ordinaire dans de semblables occasions, chacun veut mettre la main au timon de l'Etat, et ceux qui s'en sont une fois emparés ne reculent pas devant un acte de despotisme, pour se maintenir au pouvoir. Pour s'excuser, ils se conviennent que ces belles théories de liberté fonctionneraient merveilleusement chez un peuple d'anges, mais qu'elles sont peu exécutables parmi les ambitieux et insatiables enfans d'Adam. Aussi voyons-nous les membres du Sénat refuser aux autres ce qu'ils réclamaient pour eux, et persister dans une espèce de division. Ils semblent pourtant s'être enfin accordés pour le projet d'établir un gouvernement constitutionnel, modelé à peu près sur celui de l'Angleterre.

Le bey de Tunis commence à se croire peu dépendant de la sublime Porte. Il vient, dit-on, de refuser d'obtempérer aux concessions accordées par le Sultan, au commerce d'Autriche dans les états de sa régence. Il vient aussi de rompre avec la Sardaigne, encore pour des raisons de commerce.

Le président du Texas commence, aussi lui, à se croire seul capable de

gouverner. Il a refusé aux Chambres les communications diplomatiques relatives aux négociations entamées avec l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, au sujet de l'indépendance texienne. Cette conduite de M. Houston commence à lui faire perdre sa popularité.

Un des représentans de la ville de Montréal, M. B. Holmes, vient de résigner son siège au Parlement. Il donne pour raison de cette conduite l'incompatibilité de sa charge de caissier de la banque avec celle de représentant du peuple. A ce sujet, quelques journaux prétendent que M. D. B. Viger se portera comme candidat, à la place de M. Holmes. Cette opinion est fondée sur ce qu'ils pensent que cet hon. M. acceptera une place au Conseil avec les émolumens qui y sont attachés et que, par conséquent, il lui faudrait se faire élire de nouveau. Nous croyons que, si c'était le cas, M. Viger préférerait se présenter à son comté de Richelieu.

La réponse suivante, que nous traduisons du *Morning Courier*, à l'adresse présentée au gouverneur par le district de Gore, nous paraît plus propre que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent, pour faire connaître qu'elles sont les vues et quelles sont les idées de Sir Charles Metcalf, sur le gouvernement responsable des colonies anglaises. Maintenant, les diplomates peuvent porter leur jugement, sur ses intentions, avec connaissance de cause. Voici la réponse en question:

Réponse du Gouverneur à l'adresse des Electeurs du District de Gore.

Messieurs, — Je reçois avec beaucoup de satisfaction l'assurance de votre attachement à la personne de Sa Majesté et de son gouvernement, et le désir que vous témoignez de pouvoir maintenir l'Union, heureusement existante jusqu'à présent, entre cette colonie et l'empire glorieux dont elle fait partie, et je vous remercie de l'obligeante expression de votre attachement à ma personne.

Avant de répondre à la substance de votre adresse, je dois surtout m'efforcer d'écarter certaines impressions erronées, sous lesquelles elle paraît avoir été dictée... Vous me supposez avoir été égaré par certains êtres imaginaires, que vous désignez comme des conseillers irresponsables et inconstitutionnels. Je n'en reconnais pas de semblables.

Vous m'offrez vos opinions ou vos services, en l'absence, dites-vous, de conseillers constitutionnels, tandis que je les ai dans le Conseil Exécutif. Vous parlez des résolutions de Septembre 1841, comme ayant exclusivement été mises en pratique sous l'administration de mes regrettés prédécesseurs, mais sous aucune administration elles ont été suivies aussi scrupuleusement que sous la mienne.

La substance de votre adresse fait allusion à la résignation de certains membres du dernier Conseil Exécutif et à la question du gouvernement responsable, que vous regardez comme enveloppée dans ce procédé.

La résignation de ces MM. vient de mon refus de condescendre à certaines stipulations qu'il était inconstitutionnel pour eux de demander, et impossible à moi d'accorder, comme renfermant, suivant moi, un abandon de la prérogative du patronage de la couronne à un esprit de parti, et un acte auquel je ne pourrais jamais consentir. La question du gouvernement responsable ne se rattache en aucune autre manière à leur résignation. Quant à vos vues sur le gouvernement responsable, je ne puis dire jusqu'à quel point je suis éloigné d'être d'accord avec vos sentimens qui ne sont pas distinctement établis.

Si votre sentiment est que le gouverneur ne peut avoir aucun service de son jugement propre dans l'administration du gouvernement, et qu'il doit être un pur instrument entre les mains du Conseil, alors je ne suis nullement de votre opinion. C'est une condition à laquelle je ne puis jamais me soumettre, et que le gouvernement de Sa Majesté, suivant moi, ne pourra jamais sanctionner.

Si vous pensez que chaque parole et chaque action du gouverneur doit être préalablement soumise à la considération du Conseil, alors vous proposez ce qui, (outre que ce n'est ni nécessaire ni utile,) est entièrement impraticable pour la dépêche nécessaire des affaires.

Si vous entendez que le patronage de la couronne doit être abandonné à un esprit de parti du Conseil, au lieu d'être exercé suivant le mérite, pour satisfaire de justes demandes et promouvoir clairement le service public, alors nous sommes encore sans décision. Un tel abandon de la prérogative de la couronne, suivant mon opinion, est incompatible avec l'existence d'une colonie anglaise.

Si vous pensez que le gouverneur est un officier irresponsable, qui peut, sans responsabilité, suivre l'avis du Conseil, alors vous êtes, je le conçois, entièrement dans l'erreur. Les fonctions reconnues du gouverneur sont telles qu'il n'est pas seulement un des premiers fonctionnaires de la colonie, mais il a aussi plus de responsabilité qu'aucun autre. Il est responsable à la couronne, au parlement et au peuple de la Mère-Patrie, de chacun des actes, qu'il exécute, qu'il permet, soit qu'il se décide seul, soit qu'il le fasse de l'avis des autres. Il ne peut s'excuser de cette responsabilité en s'appuyant de l'avis de son Conseil. Il est aussi virtuellement responsable au peuple de cette colonie et, en pratique, encore plus qu'à la Mère-Patrie. Chaque jour le prouve et aucune résolution ne peut changer cet ordre.

Mais, si au lieu de ces sentiments sur chacune des impossibilités que je viens d'établir, vous pensez que le gouverneur doit se conduire suivant les désirs et les intérêts; bien entendu, du peuple; que les résolutions de septembre 1841 doivent être fidèlement suivies, qu'il doit être convenable d'aviser le gouverneur en toute occasion, soit dans l'exercice de son patronage ou autrement, et que le gouverneur devrait recevoir les avis avec l'attention que méritent des conseillers constitutionnels, et se consulter avec eux dans tous les cas d'une importance adéquate, qu'il doit y avoir une coopération et une sympathie cordiale entre eux et lui; que le Conseil doit être responsable au Parlement Provincial et au peuple; et que quand les actes du gouverneur sont tels que les conseillers ne peuvent en prendre la responsabilité, ils doivent avoir la liberté de résigner; alors je suis particulièrement d'accord avec vous et ne vois aucune impossibilité de suivre le gouvernement responsable dans une colonie sur ce pied, pourvu que les partis respectifs engagés dans cette entreprise soient guidés par un esprit de modération, une fin honnête, une opinion publique et des moyens équitables, dépouillés d'esprit de parti. Comme vous avez eu l'intention de m'adresser vos avis dans la supposition que j'en avais besoin, j'ai la confiance que je puis, sans offense, me permettre d'offrir quelques conseils en retour.

Vous avez toutes les parties essentielles du gouvernement responsable. Prenez-les. Attachez-vous y. Ne le regrettez pas en vous attachant à son impossibilité. N'en perdez pas la substance en courant après l'ombre. Vous désirez maintenir votre union avec l'empire britannique, ne vous imaginez pas que ce désir puisse s'accomplir en embarrassant le gouvernement de S. M. pour réduire son autorité à une nullité. Vous avez tous les privilèges qui sont compatibles avec le maintien de cette union, librement accordée. Le gouvernement de S. M. n'a aucune intention d'exercer une intervention indue dans vos affaires locales, mais il ne peut jamais consentir de sacrifier l'honneur et la dignité de la couronne, et je ne puis être le traître qui consent de signer l'arrêt mortel de cette connexion avec l'Angleterre.

Chérissez le gouvernement responsable et votre union avec la Grande-Bretagne. Faites les marcher tous deux en harmonie et en union d'une manière praticable. Ne souffrez personne pousser à la séparation. Mais ne poursuivez point non plus une route qui doit nécessairement détruire l'un ou l'autre et peut-être tous les deux. Cet avis est offert avec la plus grande sincérité d'un ami dont le seul intérêt dans le conseil qu'il donne, est le désir d'assurer la prospérité du Canada et l'intégrité de l'empire britannique.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—L'œuvre de la Propagation de la Foi a célébré, le 3 décembre, dans l'église des Missions Etrangères, la fête de son illustre patron, St. François-Xavier. M. l'abbé Gabriel, chanoine de Montpellier, a prononcé le sermon après la messe, devant un auditoire nombreux, dans lequel on remarquait MM. les directeurs des Missions Etrangères et M. l'abbé Salmon, ancien missionnaire apostolique des Indes Orientales. L'orateur avait pris pour texte ces paroles de St. Paul aux Hébreux: "Jésus-Christ existe non d'hier non d'aujourd'hui, et il existera de toute éternité." Il a développé ce texte dans son exorde empreint d'une noble et touchante simplicité. Ensuite, il a divisé son homélie de la manière suivante: 1^o. Existence de l'Eglise de Jésus-Christ telle qu'elle est; 2^o. quels hommes elle a formés; 3^o. quelles œuvres elle a produites.

Entrant dans le fond de son sujet, l'orateur a dit: "L'Eglise, participant par son institution, de la nature de son divin fondateur, ne doit pas être considérée au point de vue du moment présent, ou des régions où elle domine; son existence remonte, de siècle en siècle, jusqu'au berceau de la création, et se prolongera jusqu'à l'éternité. Et de fait, l'Eglise, c'est Jésus-Christ lui-même uni à la nature divine, suivant la belle pensée de saint Athanase. L'Eglise, c'est l'Esprit saint qu'un divin élement unit au Christ et à son père éternel. Elle est vraiment identifiée avec l'adorable Trinité; voilà pourquoi elle est digne de notre vénération et de notre filial amour. Ce n'est pas tout, les fidèles qui composent l'Eglise catholique forment son corps mystique, dans l'unité de son chef visible, c'est-à-dire du pape, successeur de St. Pierre, pasteur des agneaux et des brebis."

Après ce premier commentaire, M. Gabriel s'est écrié, avec un accent pathétique de foi: "Oui, l'Eglise catholique date de la chute du premier homme, coupable dans le jardin d'Eden; là, le divin rédempteur qui devait fonder le christianisme lui fut promis, comme le souverain consolateur de tous les maux de sa postérité future; et nous savons, par l'histoire, que la synagogue l'enfanta par les désirs et la voix de ses prophètes. *Rorate, caeli, et nubes pluant justum.* Aussi, le savant et pieux cardinal de Bérulle n'a point hésité d'affirmer que le Christ existait avant de naître dans le sein de la vierge Marie, sa mère, ajoutant que la lumière qu'il a fait briller sur la terre s'est répandue dans tous les âges et sur tous points du globe, pour indiquer à l'homme la vérité: *Ego sum veritas, via et vita.* Non, non, a ajouté l'orateur, le christianisme ne date ni d'aujourd'hui, ni d'hier; il embrasse tous les siècles, de même qu'il n'a d'autres limites que celles que le créateur a données au monde.

—Mgr. J. L., transféré du siège épiscopal de Séez au siège archépiscopal de Sens, est arrivé à Paris. Ses informations canoniques sont commencentées. M. l'abbé Lasagni, auditeur de la nonciature apostolique, est occupé en ce moment à entendre les témoins de ce prélat.

—De son côté, M. le chanoine Valenziani, secrétaire de Mgr. Fourné,

nonce du St. Siège, prépare les informations de Mgr. Roussel, évêque nommé de Séez, qui est attendu incessamment à Paris.

Une circonstance curieuse à rappeler du passé de ce prélat, c'est qu'il a fait partie, dans les premières années de la restauration, de la gendarmerie d'élite qui, de concert avec les gardes du corps, accompagnait le roi dans ses excursions hors de Paris.

—M. l'abbé Gobert, missionnaire apostolique, à peine arrivé des îles de la Trinité et de Sainte-Croix, quittera Paris mercredi, pour aller évangéliser les grandes Antilles françaises. Il s'embarquera au Havre, sur le navire *la Loire*, qui partira incessamment pour la Martinique.

—On annonce que M. l'abbé Pierre Péala, chanoine de Puy, doit être nommé évêque coadjuteur de Mgr. de Pons, évêque de Moulins, âgé de 84 ans.

—M. Debeliap, curé de Nantua, évêque nommé de Troyes, est arrivé à Paris pour ses informations canoniques.

—Voilà à peine un an et demi que le diocèse de Viviers possède son nouvel évêque, Mgr. Guibert, et déjà il a entrepris, prodigieusement avancé beaucoup d'œuvres, et ranimé les institutions diocésaines: petit séminaire, congrégations enseignantes, surtout les frères diocésains, les nombreuses maisons religieuses que possède le Vivarais. Mais c'est surtout dans ses visites pastorales qu'il a exercé son zèle vraiment apostolique, et ce zèle a été pleinement satisfait. Une foule immense d'enfants et même d'adultes ont reçu partout le sacrement de confirmation. La sainte table était encombrée par des paroisses entières. On écoutait avec une sainte avidité les paroles de paix, de consolation, d'encouragement, que l'attendrissement permettait quelquefois à peine au prélat de laisser tomber sur les populations émus. Mgr. Guibert a visité aussi les paroisses de la campagne. Ordinairement à cheval, souvent à pied, par la pluie, le froid, la neige, marchant dans des sentiers à peine frayés, il s'est rendu dans le tiers des paroisses rurales. A son retour, il bénissait la Providence de lui avoir donné une si belle part dans le gouvernement de l'Eglise de France.

L'arrivée du prélat a été, dans tout le diocèse, comme le signal d'un nouvel élan religieux. De toutes parts, on s'empresse à élever de nouvelles églises ou à restaurer les anciennes. Mgr. Guibert, dans sa visite, a beni celles d'Ucel et de St. Privat. Sur son passage, l'enthousiasme était d'autant plus grand que la plupart de ces paroisses n'avaient jamais eu le bonheur de posséder le premier pasteur du diocèse, du moins depuis le vénérable Louis de Suze, au 17^e siècle.

INDES ANGLAISES.

—On écrit de Poonah (Inde anglaise), le 8 septembre: "Mgr. Whelan est retourné à Bombay, après nous avoir fait une visite pastorale et parcouru cette intéressante partie de son diocèse. Les fidèles de ce district voyaient pour la première fois parmi eux un évêque catholique. Vous pouvez juger de leur joie et de l'enthousiasme dont ils étaient animés. Les soldats irlandais de la garnison, qui comptent dans leurs rangs 700 catholiques, étaient d'autant plus heureux que Mgr. Whelan est un enfant de l'Irlande.

"Pendant son séjour à Poonah, le prélat a administré les sacrements à un grand nombre de personnes. Avant son départ, il a confirmé 107 adultes, parmi lesquels étaient plusieurs Indiens, qui se firent remarquer par leur édifiante conduite.

HOLLANDE.

—Le zèle et la sollicitude du clergé catholique de Hollande ne se ralentit pas un moment. Il y a quelque temps, une mission a été prêchée à La Haye par les ecclésiastiques des environs de cette capitale. Tous les exercices en ont été constamment suivis par une foule nombreuse de fidèles, et d'immenses avantages spirituels, des conversions, des restitutions, des réconciliations entre familles et individus en ont été les heureux résultats. Une autre mission a été donnée ensuite dans les quatre paroisses de Borsle-Duc, et n'a pas été moins fructueuse. Militaires, malades prisonniers, tous y ont pris part, et on n'a pu admirer assez la piété, l'ordre et la décence qui en ont caractérisé tous les exercices. Mgr. l'évêque d'Emmuis a fait le 29 novembre, la clôture de cette mission par une messe pontificale. Les deux derniers jours, il a confirmé plus de 2,000 personnes. Le 25, une mission a été ouverte aussi à Chestel-St.-Michel et à Dringen.

—Mgr. Niewindt, évêque de Cytron *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique de Curaçao, a récemment quitté la Hollande, où il était venu se faire sacrer, pour retourner aux travaux de sa mission. Il s'est embarqué, au Helder, à bord du Brick néerlandais le *Phénix*. Il a adressé de touchans adieux à tous les catholiques de la Hollande, et s'est séparé d'eux pour ne plus les revoir, a-t-il dit, que de l'autre côté du tombeau, dans le séjour de la gloire et du repos éternel.

Quelques jours avant son départ, le prélat avait reçu des nouvelles bien affligeantes. Dans la première quinzaine de septembre, la fièvre jaune avait enlevé trois ecclésiastiques à Curaçao, un prêtre espagnol de Saint-Domingue, M. Gerritvan, missionnaire, et l'excellent M. Van Roosmalen, recteur des sœurs de Saint-François, qui se vouent à l'éducation des filles entièrement négligée à Curaçao, et qui actuellement réunissent déjà 500 enfants de différentes confessions. Mgr. Niewindt, compte parmi ceux qui l'accompagnent trois nouveaux missionnaires, et deux religieuses, heureuses de pouvoir s'associer à leurs travaux.

AUSTRALIE.

—Le clergé et les habitants catholiques de l'Australie-Félix ont présenté une adresse au très révérend docteur Polding, archevêque de Sydney, pour

le féliciter de son heureux retour au milieu de son troupeau. Faisant allusion au progrès du catholicisme dans cette partie du diocèse, ils disent que là où l'on retrouvait, il y a quatre ans encore, les vestiges des siècles de barbarie et les mœurs sauvages des enfans du désert, la croix s'élève aujourd'hui triomphante sur le faite d'un grand et magnifique temple, où des milliers de catholiques vont tous les jours recevoir l'instruction religieuse, assister aux saints mystères et se fortifier dans la foi par l'usage des sacrements. Dans sa réponse, Mgr. Polding a principalement félicité les habitans sur l'absence de toute haine et dissension religieuse parmi eux, sur la concorde qui règne dans l'Australie-Félicité, et qui distingue chaque classe de la population.

La propagande protestante a plus d'une ruse à sa disposition. Les sociétés des dissidens s'efforcent, on le sait, de répandre de petits traités (*tracts*). Comme ces écrits ont été repoussés de plusieurs points, et notamment de l'Espagne, un de leurs agens, qui se trouvait à bord d'un navire anglais devant Cadix, a dernièrement imaginé un nouvel expédient pour les glisser dans cette cité. Il a mis les *tracts* dans des bouteilles vides qu'il a bouchées soigneusement; puis, profitant de la marée montante, il les a lancés à la mer. Les flots les ayant apportés sur le rivage, les habitans les recueillirent, et, bien entendu, la curiosité leur fit lire des écrits qui leur arrivaient par une voie si étrangement furtive; mais on ne dit pas que cette tactique du protestantisme ait eu un grand succès. La catholique Espagne résistera, nous l'espérons, aux tentatives de ces sectaires qui n'ont pas même le courage de leur hérésie.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Liste des sommes reçues depuis notre dernière publication par M. E. R. Fabre, pour l'association de la Délivrance.

Paroisse de St. Roch de l'Achigan, par M. Octave Roy,	£13	15	0
“ de St. Isidore, par Jacques Pepin,	10	5	0
“ de St. Jacques de l'Achigan, par M. G. N. Dumas,	15	0	0
“ de St. Damase, par M. J. B. Bourque,	16	0	0
“ de St. Césaire, par M. Flavien Bouthiller,	21	8	7
“ de Vaudreuil, par M. François Brassard.	31	0	0

Minerve.

La crise canadienne jugée par le *Courrier des Etats-Unis*.—Le *Courrier des Etats-Unis*, dans son numéro du 19 janvier, publie sur les affaires du Canada ce qui suit :

« Le Canada n'est pas encore sorti de la crise politique où l'a jeté la retraite du dernier cabinet. Les nouveaux conseillers, *ad interim*, de sir Charles Metcalfe, ne paraissent pas en parfaite harmonie avec Son Excellence, depuis qu'il a été appris que le métropole approuvait la translation du siège du gouvernement à Montréal. On parle de la retraite de l'un, d'un voyage de l'autre. Quant à la population franco-canadienne, dans laquelle réside la majorité, c'est-à-dire la vie ou la mort du cabinet qui cherche à se compléter, elle est travaillée en sens contraires par les doubles accusations des partis au du cabinet Lafontaine contre M. D. B. Viger, et des partisans de M. Viger contre le cabinet Lafontaine. Ce feu croisé de récriminations et d'apologies s'accroît chaque jour, loin de s'éteindre, et le bon peuple canadien finira, nous le craignons bien, par ne voir que du feu dans ces artifices oratoires dont les avocats des deux parties éblouissent ses yeux. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur ce débat, d'où dépend l'avenir du gouvernement représentatif dans le Canada, et nous l'avons fait avec la réserve que nous imposait l'estime personnelle que nous portons aux parties adverses de ce procès à jamais regrettable. Un partisan de M. D. B. Viger nous adresse la lettre suivante, qui a pour but de répondre aux objections que notre conscience nous a dictées contre la ligne de conduite adoptée par cet homme politique dont le passé fut si glorieux. Nous ouvrons avec empressement nos colonnes à ce panégyrique d'un homme que nous n'avons pas cessé de respecter tout en le combattant :

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF
du *Courrier des Etats-Unis*.

Montréal, le 30 décembre 1843.

Monsieur,

L'influence, si justement acquise à votre journal au Canada, a fait craindre à quelques-uns de vos amis, que votre article sur les affaires canadiennes en date du 21 décembre dernier, ne tendit encore à opérer, dans le parti réformiste, cette scission que vous reprochez à l'honorable D. B. Viger d'avoir provoquée et par son vote sur la résignation du ministère, et par son acceptation d'un siège dans le conseil exécutif de cette province. Loin de nous, et puisant vos inspirations dans quelques journaux, il n'est pas étonnant, M. le rédacteur, que vous ayez cru à une division que ces journaux, Dieu sait pour quel motif, font tout leur possible pour opérer. Permettez-moi de vous rappeler brièvement les faits qui ont amené la situation actuelle. Vous y puiserez, je l'espère, la conviction que M. Viger a fait son devoir, et que loin d'avoir trahi son pays, il l'a peut-être sauvé d'un danger réel.

Quand la nouvelle se répandit que le ministère entier, sauf un seul homme, avait résigné, M. Viger, comme tous les amis du pays, fut consterné lui qui avait soutenu l'ex-ministère dans tous les actes; il craignit que ce gouvernement responsable, pour lequel il a combattu toute sa vie, ne fût en danger puisqu'on osait le priver d'un ministère qui disposait d'une si importante majorité dans la chambre; aussi, il fit tous les efforts imaginables

pour opérer une réconciliation. En vain s'exposa-t-il plusieurs fois aux soupçons les plus outrageans pour, y parvenir, il ne fit qu'acquiescer la triste conviction que l'*antipathie*, qui existait entre le gouverneur et les ministres, était la seule source des divisions qui avaient existé entre eux, qui rendaient tout retour impossible. C'est cette antipathie qui a fait prendre à l'ex-ministère la position inconstitutionnelle contre laquelle s'est tant élevé M. Viger. Si les ministres eussent quelque peu retardé leurs explications à la chambre pour se conformer aux usages établis, ils eussent mis la forme et le fond de leur côté, et nous n'eussions pas vu sans doute, au grand scandale de tous, surgir ces documents qui se renvoient réciproquement le mensonge, et où le ministère avance à peine un fait qui ne soit nié par le gouverneur. Relisez, M. le rédacteur, les pièces du procès, et vous conviendrez qu'un juge, dans une cause civile, qui aurait rendu un jugement appuyé sur des témoignages contradictoires, se serait exposé, non seulement à voir sa sentence cassée par un tribunal supérieur, mais encore à faire croire qu'il manque de ce calme, de cette absence de passion qui est le plus bel attribut du juge. M. Viger, dans cette circonstance grave, ne pouvait appuyer de son vote une violation si scandaleuse des usages parlementaires; c'eût été un précédent qu'on aurait pu, dans la suite, invoquer contre nous. Mais une fois la question décidée par la chambre, M. Viger s'est réuni à la majorité pour voter l'adresse au gouverneur. En votant cette adresse, il a prouvé qu'il ne se séparait pas de ses amis, puisque, en le faisant, il donnait une approbation entière à leur politique. Mais, direz-vous, il a accepté leur héritage. Je n'ai pas besoin, M. le rédacteur, d'assurer que l'ambition n'a eu aucune part à la détermination de l'honorable D. B. Viger; les malveillants, et ceux-là seuls qui ne connaîtraient pas personnellement ce monsieur, pourraient soutenir une semblable opinion. Il lui a donc fallu, comme vous dites, des motifs bien puissants pour l'induire à accepter, etc.; plus que personne, il craindrait de diviser le parti réformiste. Malheureusement, ce sentiment des convenances et de la générosité, que M. Viger possède d'une manière si exquise; ne lui permettra pas de rendre publics ces mille petits faits qui, plus qu'on ne pense, influent sur les événements humains. A-t-on jamais vu M. Viger répondre, par l'injure, aux indignités de toutes sortes qui lui ont été faites? N'a-t-il pas, au contraire, continuellement rendu le bien pour le mal? et c'est un fait que l'avenir jugera que ses ennemis ont été constamment ses obligés. Mais revenons à notre sujet. Le gouverneur assure qu'il veut, dans toute son extension, le gouvernement responsable; qu'il reconnaît qu'il serait absurde de prétendre de gouverner le pays sans le support de la majorité; il paraît n'avoir résisté aux exigences de ses ministres que parce que, à tort ou à raison, il leur supposait des arrière-pensées. Enfin M. Viger semble convaincu que le gouverneur est animé des meilleures intentions envers les Canadiens, et qu'il concèdera, sans peine, à un ministère qui aura sa confiance ce qu'il a refusé à des hommes dont il se défiait. Dans de telles circonstances, M. Viger devait-il, par son refus de concours, forcer le gouverneur à s'entourer de conseillers ennemis du pays, et qui, peut-être, à force de calomnies, seraient parvenus à faire dévier le gouverneur de la route libérale dans laquelle il s'est engagé? Sans doute, il ne peut seul faire prévaloir ses mesures; mais, comme président du conseil exécutif, il est là comme une garde avancée pour veiller aux intérêts de ses compatriotes. Soyez assuré, M. le rédacteur, que lorsque les passions seront un peu calmées, les amis de M. Viger, qui jusqu'ici ont manqué de courage, se réuniront à lui, et un ministère puissant, sorti de la majorité de la chambre, et ayant la confiance du gouverneur, continuera l'œuvre de la régénération politique du Canada. Déjà la nouvelle nous est parvenue que le gouvernement a ordonné la translation du siège du gouvernement à Montréal, et le gouverneur est attendu ici prochainement; les bureaux publics s'y fixeront de bonne heure au printemps. Non, tout n'est pas perdu; si l'Angleterre hésite à rendre justice, il faut avouer qu'une fois qu'elle a fait la concession d'un principe, elle sait en subir les conséquences. Le gouvernement responsable sortira de la crise actuelle plus vivace que jamais, car du lac Supérieur au golfe de Saint-Laurent, le peuple s'est rangé sous son égide, et le pouvoir se briserait comme un verre fragile entre les mains du gouverneur qui tenterait d'en traverser son action.

Résumons en quelques mots, cette lettre de notre honorable correspondant. Suivant lui, le conflit éclaté entre sir Charles Metcalfe et le dernier cabinet a été une affaire d'antipathie personnelle. Nous savons tout ce que la chronique d'antichambre rapporte à ce sujet. On dit que M. Lafontaine est un ami d'eux, aux façons tranchantes, au caractère entier, au langage irritant qu'il a blessé plus d'une fois les susceptibilités aristocratiques de sir Charles Metcalfe, et l'on ajoute tout bas, que quelques-uns de ses collègues ont fait plus, qu'ils se sont présentés parfois, dans le cabinet de Son Excellence, dans un état qui les a fait soupçonner d'intempérance.

On a poussé même la plaisanterie jusqu'à dire que si le gouverneur avait de l'antipathie pour eux, c'était moins parce qu'ils étaient des révolutionnaires que parce qu'ils n'étaient pas des gentils-hommes. De son côté, M. Viger est accusé par ses ennemis d'avoir été jaloux du poste de M. Lafontaine, homme plus jeune que lui dans la politique et dans le barreau, d'avoir sacrifié les intérêts de son pays à sa jalousie de métier, et de chercher à argenter sa fortune en faisant établir les édifices du parlement canadien sur des terrains qu'il possédait à Montréal. Voilà les accusations que les partis de ces deux hommes se jettent secrètement à la face l'un de l'autre. Ces questions personnelles doivent inévitablement, salir, et par suite obscurcir la question de principe qui est au fond de ce débat, et nous croyons que notre intelli-

gence à l'égard des faits et notre impartialité à l'égard des hommes ont plus à gagner qu'à perdre par l'éloignement où nous sommes du cercle où se remuent les passions de localité. Nous avons trouvé et nous trouvons encore inconsciemment la conduite de M. Viger, qui a voté, comme dit notre correspondant, pour l'adresse apélogotique du dernier cabinet, et qui le lendemain a accepté l'héritage de ce cabinet. "Mais, dit-on, c'est afin de sauver le principe du gouvernement responsable pour lequel le gouverneur proteste de son attachement sincère. Il y avait entre lui et son cabinet un dissentiment de forme plutôt que le fond, et il accordera à des hommes ayant sa confiance ce qu'il a refusé à ceux dont il se défiait à tort ou à raison." Nous croyons qu'il y avait entre sir Charles Metcalfe et le dernier cabinet autre chose qu'un dissentiment de forme, et la preuve en est écrite dans le fait que le gouverneur a refusé sa sanction à des bills dont il avait d'abord autorisé la présentation. Au nombre de ces bills en figurait un qui avait pour but d'enlever au cabinet tout moyen de corruption, en déclarant les fonctionnaires incapables de siéger dans le parlement, et sir Charles, qui a refusé de sanctionner ce bill, a accusé ses conseillers de chercher à baser leur influence sur la distribution des emplois ! Mais nous admettons que le cabinet a violé les formes parlementaires dans la crise qui a amené sa retraite. Si c'est véritablement là, et dans une question d'antipathie personnelle, que git la crise canadienne, M. Viger et ses amis ont un moyen bien simple de la faire cesser. Qu'ils obtiennent de sir Charles Metcalfe la reconnaissance explicite du droit des ministres à être au moins consultés sur les nominations d'emplois, et tout sera dit ; la crise aura trouvé son remède infailible, nous le prédisons. Les questions d'hommes ne sont pas secondaires, et nous sommes certains, d'ailleurs, que M. Viger serait aussi populaire que M. Lafontaine, si ce n'était la question de principes que défend l'un et que l'autre semble abandonner. Il ne saurait y avoir de responsabilité ministérielle et de gouvernement représentatif, même en miniature, sans que les ministres aient droit d'être consultés sur le choix de leurs agents, car sans ce droit leur responsabilité serait plus qu'une dérision, elle serait une iniquité. M. Viger a-t-il obtenu la reconnaissance de ce droit vital, essentiel, inaliénable ? Un oui ou un non suffisent à juger ce procès."

ESPAGNE.

—La scandaleuse affaire dont M. Olozaga est le héros, a continué de soulever dans les cortès d'orageux débats, jusqu'au 27 décembre. Il s'agissait de décider si, à cette occasion, on présenterait une adresse à la jeune reine. Le 9, M. Lopez a fait une vigoureuse sortie contre les *moderados*, et, à propos de la déclaration attribuée à la reine, il a dit qu'il se bornerait à répondre par les paroles suivantes d'un poète espagnol : "Crois-tu que je sois assez idiot, lorsque j'invente un mensonge, pour ne pas lui donner l'apparence de la vérité ?" En terminant, M. Lopez a proposé de passer à l'ordre du jour sur la question d'une adresse, mais sa proposition a été repoussée par 77 voix contre 62. Le 12, le général Serrano, un des collègues de M. Olozaga, a pris la parole et il s'est attaché à établir que toute cette affaire était un complot monté par la camarilla dont le général Narvaez est le chef. Son discours donna cependant lieu à une méprise de la part du premier ministre actuel, Gonzalès Bravo, qui s'empara des paroles de Serrano et de Cortina comme condamnant la conduite d'Olozaga, mais tous les deux protestèrent contre une pareille interprétation.

M. Gonzalès Bravo somma alors le général Serrano de dire si le compte-rendu de l'affaire du 28, relative à la violence faite à la reine, n'était pas véridique, et il ajouta qu'il en avait entendu les détails de la bouche du général lui-même.

"C'est faux !" s'écria avec énergie le général Serrano. M. Gonzalès Bravo répliqua qu'il regrettrait qu'un pareil démenti lui eût été donné devant la chambre, et que, s'il le recevait ailleurs, il saurait comment y répondre. Puis il demanda au général s'il n'était pas vrai que, dans une conversation particulière, il avait blâmé la conduite d'Olozaga. Serrano répondit qu'il ne se le rappelait pas. Cet incident souleva une vive agitation dans la chambre. Au sortir de la séance, le 14, on pensait qu'un duel aurait eu lieu entre les deux adversaires ; mais il n'en est aucunement question dans les journaux des jours suivants.

Ils disent pourtant que des amis mutuels du général Serrano et de M. Gonzalès s'efforçaient d'apaiser cette affaire en obtenant du premier qu'il rétractât ses expressions offensantes, mais le général avait refusé.

Cette longue discussion se termina enfin, le 17, par l'insertion, dans l'adresse, d'un paragraphe où est flétri l'attentat attribué à Olozaga. Le vote fut de 88 contre 63.

Mais ce drame parlementaire n'est point encore arrivé à son dénouement, et nous serions peu surpris si ce dénouement était le triomphe de l'accusé ; car, dans le comité nommé par la chambre pour accuser devant le sénat l'ex-premier ministre, celui-ci a obtenu un demi-succès de bon augure. Ce comité se compose de MM. Madoz, J. Lopez, Cortina, M. Lopez, Posada, Pastor Dias et Aylon. Sur sept membres, il y a cinq progressistes, c'est-à-dire cinq amis politiques d'Olozaga qui, par conséquent, y compte plus de défenseurs que d'accusateurs.

C'est sans doute cet échec qui a engagé le gouvernement espagnol à proposer les cortès. Le 27, il a été donné lecture aux deux chambres du décret suivant :

"Nous, Isabelle II, usant des pouvoirs qui nous sont donnés par l'article 26 de la Constitution, et conformément à l'avis de notre conseil des ministres,

avons décrété ce qui suit : Les séances des cortès à la présente législature sont suspendues."

Cette prorogation sans échéance avait mis au comble l'agitation politique et l'irritation des progressistes. Voici les projets que ceux-ci attribuaient au gouvernement : 1^o la levée des impôts nécessaires au gouvernement, sans le vote préalable des chambres ; 2^o l'organisation, par simple ordonnance, des ayuntamientos et des députations provinciales ; 3^o l'organisation, également par ordonnance, des gardes nationales. Puis, ces actes d'autorité une fois accomplis, les cortès seraient rappelés, et, si elles refusaient de sanctionner tout ce qui aurait été fait, elles seraient dissoutes.

L'un des premiers actes du ministère espagnol a été de rappeler la reine-mère Christine. Vers la fin de décembre, il est arrivé à Paris un ambassadeur extraordinaire chargé de porter à l'ex-régente cette heureuse nouvelle. Mais Christine a ajourné son retour en Espagne, pour attendre, dit-on, que le nouvel orage politique qui vient d'éclater se soit apaisé. De mauvais plaisans ont expliqué ce retard, en disant que la royale exilée avait été invitée à rapporter avec elle 10 millions de réaux sur les 150 millions qu'on l'accuse d'avoir économisés pendant son règne.

La reine Christine a fait acte de prudence en ajournant son départ, car d'après un journal de Madrid, certains chefs du parti progressiste sont déjà partis dans les provinces pour les soulever, et si les révoltes que l'on redoutait venaient à s'emparer du pouvoir, la reine-mère se trouverait dans une situation dont on ne peut prévoir les conséquences. On annonçait aussi que M. Olozaga, non moins prudent que la reine-mère, s'était mis en sûreté en attendant l'issue de son procès. Il serait parti pour la France ou le Portugal, suivant les uns ; il serait caché dans Madrid, suivant d'autres.

Le 20 décembre, une bande de 25 à 30 officiers sont entrés dans les bureaux des journaux *l'Eco del Comercio* et *Tarantula*, organes de l'opposition radicale, ont détruit les presses et blessé diverses personnes ; mais ils n'ont pu trouver les éditeurs. De là ils se rendirent au bureau de *l'Espectador*, mais l'éditeur s'était entouré d'une protection suffisante. On s'attend à de graves évènements en Espagne, et Narvaez qui les prévoit a concentré des forces considérables à Madrid. Cet intrépide général a pris éviemment la haute main dans la direction des affaires, et il est par son énergie à la hauteur de sa tâche.

On annonce qu'en présence de ces évènements, don Carlos a rompu les négociations entamées avec les progressistes pour le mariage de son fils avec la reine Isabelle, et qu'il va manœuvrer pour se faire placer sur le trône, lui, roi absolutiste, par les radicaux !

ITALIE.

—Des lettres de Rome assurent que, jusqu'ici, il n'y a eu ni débats, ni sentence, ni condamnation d'aucun des malheureux arrêtés à la suite des troubles de la Romagne. "Sur les 250 individus dont se composent ces *formidables colonnes* d'insurgés, la moitié environ, dit la correspondance, est entre les mains de la justice. Ce sont, pour la plupart, des paysans trompés par des hommes à qui leur position sociale a fourni les moyens d'échapper par la fuite au châtement réservé à leurs aveugles complices. Du reste, cette justice papale, que l'on représente si sommaire dans sa procédure et si sanguinaire dans ses arrêts, en est encore aux informations du procès, et n'en viendra jamais à répandre le sang de ceux qui n'ont pas craint d'ensanglanter leur pays pour faire triompher des idées qu'ils ne comprennent même pas."

—Des lettres reçues récemment de Messine contiennent des détails sur la dernière éruption de l'Etna.

L'éruption a commencé sur le versant occidental de l'Etna, en prenant la direction de Bronte ; mais le torrent de lave dévia en suite à gauche et sur une largeur de 1 mille et demi à 2 milles, détruisant tout sur son passage. 130 personnes ont péri ; il a fallu porter à l'hôpital une foule de malheureux à demi-brûlés.

Depuis le 1er décembre, une immense colonne de feu sort du cratère. On entend un grand fracas dans la montagne, et l'on s'attend à de nouveaux malheurs.

La petite ville de Bronte a, pour le moment, échappé au danger ; mais suivant des lettres du 4 décembre que l'on a reçues de Catane et de Messine on redoute une nouvelle éruption.

—D'après une lettre de Bronte, du 28 novembre, l'éruption de l'Etna continue ; la lave avait déjà gagné la pente de la montagne, et approchait de la rivière de Siméto. Beaucoup de terres fertiles sont détruites par le torrent de la lave qui, dans sa chute, a fait périr soixante-dix hommes occupés à finir un fossé de décharge.

—On assure que madame la comtesse de Nassau-Oultremont se fixera plus tard à Rome, où vit déjà un des frères de la comtesse.

PRUSSE.

—On écrit de Berlin, le 16 décembre, que la cour de Prusse a pris le grand deuil, à l'occasion de la mort du comte de Nassau. Ce prince faisait beaucoup de bien dans cette capitale, aussi sa mort y a-t-elle causé une sensation très-douloureuse.

A la Haye, Amsterdam et dans tout le royaume de Hollande, tous amusemens publics sont interdits depuis samedi ; les cloches sonnent le glas funèbre tous les jours à trois reprises, et chaque fois, pendant une heure. Ce deuil public durera jusqu'à samedi prochain, et sera repris le jour et la veille de l'enterrement de S. M. Guillaume I^{er}.

Hier, 19, les steamers *le Cerbere* et *le Curaçao* sont partis pour Ham-

bourg, afin d'y recevoir les restes de l'auguste défunt. Les honneurs dus au comte de Nassau lui seront rendus sur son passage.

On assure que la famille royale de Hollande est plongée dans l'affliction la plus profonde. Le roi et la reine surtout paraissent inconsolables.

A Bruxelles, M. Rochussen, ministre de Hollande, a reçu jeudi dernier plusieurs membres du corps diplomatique, et M. Van Prast, ministre de la maison de Léopold, qui lui ont présenté leurs complimens de condoléance sur la mort de S. M. le comte de Nassau.

La fortune du royal défunt ne dépasse pas, dit-on aujourd'hui, 80 millions de florins hollandais (160 millions de francs). Le roi Guillaume II des Pays-Bas, principal héritier, recevra près de 30 millions de florins. Le reste sera partagé entre le prince Frédéric, qui a épousé une sœur du roi de Prusse, et la Princesse-Marianne, épouse du Prince Albert.

Le gouvernement prussien a résolu, dit-on, d'abolir l'emprisonnement pour dettes.

HONGRIE.

Excellentissime domine!—Toute la Hongrie est sur le point d'être mis en feu par ces deux mots. Dans une récente séance de la diète, les députés croates, ne sachant pas le magyar, ont voulu s'obstiner à parler latin; ils ont vingt fois commencé leurs discours, suivant l'ancien usage, par cette formule consacrée.

Ni les ordres du président, ni la patience des députés croates n'ont pu obtenir le silence; enfin le désordre est arrivé à son comble. Heureusement séparés du reste de la salle par une balustrade, les mandataires du royaume de Croatie ont montré le poing aux magjars, qui ne sont pas restés en arrière en fait de menaces et d'invectives.

La fin de cette séance édifiante a été la dispersion de l'assemblée, réduite à l'impuissance par l'archarnement des deux partis.

AMÉRIQUE.

Encore un prophète américain.—Un nouveau rival de Joe Smith vient d'apparaître dans l'Ohio: il a nom Reess E. Price. Suivant ce nouveau prophète, les Etats-Unis sont "le royaume de Dieu," "donné à une nation qui en porte les fruits," "une terre ombragée avec des ailes." Les chefs politiques qui refusent de tenir les promesses du 4 juillet, et les chefs des églises actuelles, catholiques et protestans, seront tous retranchés avec la serpe. "La cité du Seigneur, la Sion du Saint d'Israël, sera bâtie dans l'Ohio, sur le territoire marqué par les patriotes de '87 et consacré aux principes de '76. Après l'Amérique les suivans de l'Agneau prendront les Iles éfilantriques. La dernière victoire sur les mauvais gouvernans aura lieu à Jérusalem, lors de la délivrance des juifs. !!!

L'ÉDUCATION ET LA PROFESSION.

Dans une petite ville de Bourgogne, au milieu de l'arrière-boutique sale et enfumée d'un brave et honnête épicier-confiseur, naquit, le 28 octobre 1822 un enfant du sexe masculin.

(Nous prions en passant le lecteur d'avoir l'obligeance de remarquer cette date, qu'il est pour nous très important de constater, et la profession de son père, que nous ne choisissons pas.)

Huit jours après la naissance de l'enfant, on songea à lui donner un nom et à le faire baptiser.

Le père qui, pendant la grande tourmente révolutionnaire, avait été forcé de se faire soldat, voulut, quoiqu'il n'ait jamais été bien prouvé qu'il fût d'humeur guerrière, convaincre la jeune France de sa valeur d'autrefois, et proposa pour son fils le nom d'Alexandre. La mère qui, pendant sa grossesse, avait lu des romans et des vaudevilles, choisit de son côté le nom d'Arthur. Il en résulta entre les deux conjoints une dispute chaleureuse, qui pour Arthur, qui pour Alexandre; jusqu'à ce qu'enfin le mari proposa de tirer au sort.

Le sort décida qu'il s'appellerait Arthur...

Hélas! le sort venait de le prédestiner!...—Eh! mon Dieu! je vous le demande, n'eût-il pas mieux valu l'appeler tout simplement Nicolas, comme son père?

Contrairement à tous les jeunes phénix, rien de merveilleux, rien d'extraordinaire ne signala les premières années de son enfance.

L'histoire rapporte seulement qu'un beau jour, à l'âge de trois ou quatre ans, maître Arthur se sentit tout à coup inspiré par le vin qu'on prodigue aux enfans de Bourgogne, et qu'on lui avait fait boire outre mesure au milieu des bruyans épanouissemens d'un dîner de famille. Il se dressa de toute sa hauteur sur sa chaise haute, et improvisa un magnifique discours, que l'histoire ne nous a pas conservé, mais qui émut ses parens jusqu'aux larmes... Aussi fut-il décidé, séance tenante, qu'on l'enverrait étudier le droit à Paris... dès qu'il saurait lire et écrire.

Une autre fois voulant, sans lui en rien dire, aider sa bonne mère à faire la cuisine, il profita d'un moment où elle était à la boutique, courut au jardin, y ramassa en toute hâte de la terre et des brins d'herbe et revint les mettre dans la marmite en guise de sel et de légumes.

Le moment du dîner arrivé, on servit la fameuse macédoine. On lui trouva un goût singulier, mais, jugez de la stupéfaction générale, lorsqu'on reconnut à l'aide de quelles précieuses substances maître Arthur était parvenu à en épaissir le volume. Son père, qui avait faim, était d'avis de lui donner des écrivures; mais sa mère apaisa le courroux par un de ces sourires sublimes dont les femmes puisent si bien le secret dans leur amour de mère.

Elle alla plus loin: par des raisonnemens d'une singulière logique, elle vint à bout de prouver que cela dénotait, chez l'enfant, un vil désir d'être utile; qu'en donnant une bonne direction à ce penchant, Arthur deviendrait un homme éminent; qui sait? un Vatel, un Buffon, un Chaptal peut-être. Et le bon père, attendri et désarmé, finit par embrasser son fils et se passa de dîner ce jour-là.

Du reste, Arthur fut assez puni... Il fut obligé de faire comme son père.

Deux grands événemens se passèrent en 1830: la révolution de juillet venait de s'accomplir! et Arthur atteignait sa huitième année! Etrange et absurde rapprochement, me direz-vous!—Etrange? j'en conviens, absurde! attendez!...

D'abord, pour un enfant, l'âge de huit ans est un âge décisif: c'est le moment d'entrer au collège ou au séminaire, selon qu'on soit pour l'université ou pour les jésuites, comme on dirait de nos jours.

Quant à la révolution de juillet, elle devait aussi exercer son influence sur Arthur.

Son père, comme tout épicier de province, prudent et bien appris, se gardait bien d'émettre jamais la moindre opinion politique. Il hésitait donc, de la meilleure foi du monde, entre l'université et les jésuites, par raison bien simple qu'il n'avait jamais su au juste, et il y a peut-être bien des gens qui sont comme lui, ce qu'est l'université et ce que sont les jésuites. Il allait probablement tirer encore une fois au sort, lorsqu'une ordonnance du nouveau ministre de l'instruction publique vint fixer son incertitude.

Cette ordonnance, la voici:

ART. IER. ET UNIQUE: "A dater de ce jour, le tambour remplacera la cloche dans tous les établissemens de l'université."

Un vieux guerrier qui voulait appeler son fils Alexandre! hésiter entre la cloche et le tambour!... c'était impossible.

D'ailleurs le digne Nicolas était entraîné par le torrent; la majorité venait de proclamer un nouvel ordre de choses; la grande voix du peuple, qui est la voix de Dieu, avait retenti! et ne sommes-nous pas tous un peu pius, un peu moins moutons de Panurge?

Arthur fut donc destiné à entrer dans l'université; on convient bien vite du jour et de l'heure; et pour qu'une fois entré, il ne fût plus distrait dans ses études, vous vous rappelez qu'on voulait en faire un avocat, on l'envoya à vingt lieues du domicile paternel, dans la capitale de la Bourgogne, et il fut inscrit comme pensionnaire sur les registres du collège royal de Dijon, vers la fin de cette même année 1830.

Ici, nous nous demanderons encore si vraiment il y a progrès dans cette fièvre, dans cette rage dont paraissent tourmentés aujourd'hui une foule de cultivateurs ou de petits commerçans, de dédaigner le sol qui les a nourris, l'industrie qui leur a donné un patrimoine, et de se refuser souvent le nécessaire pour chercher à faire de leurs fils des hommes de lettres! des avocats! des médecins. Mais poursuivons notre histoire.

Arthur passa neuf ans au collège, c'est-à-dire le tems rigoureusement nécessaire pour y faire ses études. Il travailla peu, mais comme malgré cela il était presque toujours le premier de sa classe, ce qui aurait pu prouver tout simplement que ses camarades travaillaient encore moins que lui, ses parens exaltèrent ses succès, et en conclurent qu'il était doué d'un grand génie, d'une haute intelligence, et qu'il était appelé à de hautes destinées!... Pauvre garçon! Arthur venait d'atteindre sa dix-septième année.

A ce propos, je pourrais bien essayer de vous faire son portrait, et de vous dire au moins s'il était grand ou petit, brun ou blond, et s'il portait ou non des moustaches. Mais d'abord, je n'ai jamais obtenu le moindre renseignement sur tout cela; et puis, que nous importe! Les romanciers de tous les âges et de tous les mérites ne nous ont-ils pas rassasiés à jamais de toutes ces banalités?

Si je faisais un roman, je pourrais, comme eux, remplir quatre à cinq pages à faire là-dessus des fleurs de rhétorique; ce serait toujours un à-compte sur les vingt feuilles d'impression que tout romancier bien appris, doit par volume à ses lecteurs; mais je le répète, je raconte ici une simple histoire, et je ne fais jamais de romans.

Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'Arthur était un de ces jeunes gens privilégiés que la nature a doué d'une imagination féconde et d'une organisation puissante. Hélas! combien elle leur fait souvent payer cher ce triste privilège!

Leur imagination est féconde!... mais où re les entraînera-t-elle pas si elle est mal dirigée!... Leur organisation est puissante!... Mais que deviendront-ils s'ils ne sont pas retenus par un frein moral, puissant et énergique, qui les enchaîne à la vertu.

Déjà le malheureux Arthur éprouvait tout le malheur d'une imagination sans frein; déjà son ame, abandonnée à elle-même se viciait.... Son père peut-être, son père seul eût pu l'arrêter sur le pendant de l'atome! Mais son père venait de mourir.

Peu de tems après la mort de son père, Arthur avait terminé ses études. Il sortait du collège, muni de ce précieux diplôme de bachelier, auquel on attache aujourd'hui une si haute importance, et pour lequel on exigera bientôt la connaissance du hollandais ou du chinois.

Son éducation universitaire était terminée: que savait-il?... Un peu de grec, un peu de latin, un peu de mathématiques, un peu d'histoire, un peu de tout... Telle est la base, telles sont les conséquences du système universitaire: on vous apprend un peu de tout, on n'approfondit rien. C'est ce qu'on appelle une éducation libérale.

Or, je demande à tous ceux qui ont été au collège à quoi leur a servi une éducation libérale ?

Quelques-uns, encouragés par un ou deux prix de rhétorique, ont essayé de se faire hommes de lettres... Ceux-là sont morts de faim !

D'autres ont quitté le collège pour venir étudier dans quelque école de droit ou de médecine... Ceux-là son restés vingt-cinq ans de leur vie étudiants ; puis un beau jour, ils ont épousé une maîtresse d'estaminet devenue veuve.

D'autres, nous n'avons certes pas la prétention de le nier, d'autres sont parvenus à la richesse, à la gloire, aux honneurs... Mais ceux-là étaient peut-être déjà riches au début...

Car, remarquez bien que, pour faire sa fortune dans notre siècle, il faut commencer par être riche. Étrange progrès encore que celui-là ; mais revenons à Arthur. Le voilà donc ! lui qui avait profité de tous les avantages d'une éducation libérale ! lui qui se sentait déjà en proie à toutes les extravagantes hallucinations que vous savez ! obligé d'aider sa mère dans les détails fort peu poétiques d'un commerce d'épicerie.

Arthur avait puisé, avec les doctrines du collège, le mépris de la profession de son père... Et le voilà, maintenant que son père est mort, et que sa mère est veuve, le voilà enchaîné à un commerce que vous lui avez appris à mépriser !...

Mais Arthur était encore un bon et digne jeune homme. Il oimait sa mère, il eût donné son sang pour arrêter ses larmes ; il vint de lui-même lui proposer de lui faire le sacrifice de son ame, de sa vie, de ses émotions, du dernier battement de son cœur...

Oh ! convenez au moins qu'il est des momens où il est bien beau de se faire épicier !...

La clientèle d'une épicerie de province, bien achalandée, se compose à peu près de toutes les personnes de la vie ; car qui n'a pas besoin de l'épicerier... et par suite de cette simplicité du bon vieux temps qu'on ne retrouve plus guère, hélas ! que dans les provinces, chacun y fait ses emplettes soi-même ; riche ou pauvre, grand ou petit, noble ou prolétaire, personne ne dédaigne d'aller chez l'épicerier... si ce n'est cependant quelques parvenus, se disant grands seigneurs, qui ne se commettent jamais avec ces sortes de gens.

Parmi les personnes qui venaient quelquefois elles-mêmes à la boutique de la veuve, il se trouvait une dame, jeune et belle, riche et noble, c'est-à-dire réunissant en elle toutes les conditions du bonheur de ce monde. Arthur la vit !... Il fut frappé de sa beauté... Il l'aima.

Tous les soirs, quand la boutique était fermée, quand sa mère dormait, il se glissait furtivement dans la rue ; et, nouveau don Juan, il allait passer la nuit sous les fenêtres de sa Térésina.

Un mois, deux mois s'écoulèrent au milieu de cette contemplation extatique, et comme on le pense bien, le pauvre Arthur n'était guère plus avancé.

Arthur convaincu qu'il ne se sentirait jamais le courage de parler à la dame de ses pensées, comprit naturellement qu'il ne lui restait plus qu'un moyen de salut... celui de lui écrire.

Le billet-doux une fois terminé, il courut en toute hâte à la poste, le jeta résolument dans la boîte, et quand il revint au logis, il se sentit pénétré d'une profonde admiration pour sa personne.

Malheureusement pour notre jeune homme, Mme. de B... était alors à la campagne, et comme elle n'avait jamais eu de secrets pour sa mère, ce fut sa mère qui décacheta la lettre d'Arthur.

C'était le soir, il y avait grande réunion chez elle, et dans une petite ville une lettre venant de la poste est un événement.

Mais quand la mère de Mme. de B... eut parcouru les premières lignes de cette malencontreuse épître, qui arrivait ainsi dans un moment si inopportun... quand elle l'eut fait circuler dans la foule... qu'on se figure la gaité, le rire inextinguible de tous les assistans.

Le lendemain, la lettre d'Arthur courut la ville.

Le surlendemain, pauvre jeune homme, il fuyait précipitamment un pays dont l'air allait lui devenir mortel. C'était la seconde fois que le ridicule menaçait de le tuer.

Il quittait sa mère dont les consolations étaient pour lui désormais impuissantes... Il errait à l'aventure, croyant entendre partout des éclats de rire bourdonner à son oreille... Puis, un beau jour, il partit pour l'Italie !

Trois années s'étaient à peine écoulées, que sa pauvre mère, restée seule, mourait de chagrin, et qu'Arthur, après avoir vendu son fonds de commerce et réalisé quarante mille francs, toute sa fortune, montait dans la diligence Lafitte et Gaillard et partait pour Paris.

Nous allons l'y précéder quelques instans, mais avec l'intention bien patriotique de revenir tout-à-l'heure le chercher sur la route.

Suite et fin au pro haïn numéro.

DECES.

—Le 98 du courant, au Fort Senneville. Ste. Anne, à l'âge de 68 ans et quelques mois, J. Bte. Jérémie Tétard De Montigny, écr. Depuis plusieurs mois M. De Montigny souffrait de douleurs rhumatismales ; une métastase de cette maladie au cœur l'a emporté en quelques minutes. Ses bonnes qualités étaient trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler ; il suffit de dire qu'il était l'un des pauvres et des malheureux et que sa maison était toujours ouverte à ceux qui avaient faim.

—Samedi le 27 du courant, à l'âge de 78 ans 9 mois et 22 jours, Dame Marie-Anne Tarrieu de Lanaudière, veuve de feu Phonorabie François Baby, de son vivant membre des conseils Législatif et Exécutif de Sa Majesté pour la ci-devant province du Bas-Canada. Feue madame Baby par son air imposant, ses manières nobles et distinguées inspirait le respect à ceux mêmes qui ignoraient ses qualités éminentes, et pour me servir de l'expression d'un de nos grands hommes : "elle était le type, tant au physique qu'au moral, de ces femmes antiques qui n'apparaissent que rarement dans un pays et disparaissent trop rapidement, quelle que soit la durée de leur vie."

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le **CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.**

HISTOIRE DU CANADA.

LES SOUSSIGNÉS pour l'HISTOIRE DU CANADA, qui désiraient avoir le Vol. Ier. avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, où le livre sera aussi à vendre. M. BIBAUD.

N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre. M. B. 22 Déc.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRK et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU, PETIT MANUEL

DE

DU TRÈS-SAIN ET IMMACULÉ

CŒUR DE MARIE,

Établi dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA. suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Bulet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MIM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.